



# Lettre d'information C.E.I.L. Béjaia

Juillet 2012, N° : 02

Université Abderrahmane MIRA – Béjaia

Ce numéro est entièrement réalisé par les étudiants inscrits pour une formation en français juridique B2

## L'edito

La demande de formations en langues ne cesse d'augmenter au sein du CEIL depuis son lancement en 2008. Cela traduit-outré la qualité des formations assurées par les enseignants du CEIL- la volonté des étudiants de l'université à se prendre en charge et à se préparer à la vie active. Or, le marché de travail qui est en expansion est demandeur de diplômés maîtrisant en moins deux à trois langues. Le CEIL dont la mission principale est la prise en charge des étudiants de l'université s'inscrit dans cet esprit d'ouverture sur le monde du travail.

## Dans ce numéro

Edito

Mon histoire avec le CEIL

Rentrée 2012/2013

Interview avec un étudiant de français juridique

Adresse :  
C.E.I.L de Béjaia  
Pôle d'Aboudaou  
Téléphone :  
034221612/39 poste  
3116  
Mobile : 0555734678  
Email :  
[ceil\\_bejaja@yahoo.fr](mailto:ceil_bejaja@yahoo.fr)  
Site web :  
<http://www.univ-bejaia.dz/services/ceil/>

## Centre d'Enseignement Intensif des Langues de Béjaia

### Mon histoire avec le CEIL (journal de formation d'un étudiant en français juridique B2)

« L'échec n'est rien d'autre qu'un défaut de volonté et la réussite rien d'autre que le prix du travail ». Mouloud Feroun

J'ai tardivement regagné les bons de l'université. Par curiosité et assoiffé du savoir, j'ai voulu tout faire et en même temps rattraper le temps perdu ! Inscrit à la faculté des sciences juridiques et administratives (ancien système), formation que je trouve très intéressante du fait qu'elle offre plusieurs débouchées, j'ai toujours entendu dire que l'étudiant en droit ne pourra en aucun cas connaître le monde du chômage. Chose que j'ai vérifiée moi-même sur le terrain. Cette spécialité arrangera bien entendu le poste que j'occupe depuis deux décennies déjà chez un employeur du secteur privé. Ainsi, cette filière m'aidera à gravir les échelons, pour ensuite gagner en numéraire.

En découvrant l'emploi du temps de la 1<sup>ère</sup> année, j'ai été très étonné et ahuri que cette spécialité ne contienne qu'un seul et modeste module en langue française, en l'occurrence –Terminologie juridique- et ce, en une heure et demi par semaine. Ce cours est relaté à la hâte par un enseignant qui n'est pas de la spécialité. Donc pour moi, il fallait coûte que coûte trouver une autre solution, une alternative, plus adéquate pour combler le vide qui entoure cette branche, pour que demain le monde de travail ne me paraisse pas ténébreux ( ce dernier ne pardonne jamais à quiconque).  
(suite en page 2)



Rentrée 2012/2013

## Calendrier des inscriptions

### Session d'automne

Inscription au test de niveaux :  
du 1 septembre au 4 octobre 2012  
Test de niveaux (oral et écrit) :  
le 6 octobre 2012  
Réinscriptions et inscriptions  
définitives :  
du 7 au 25 octobre 2012  
Déroulement de la formation :  
du 3 novembre au 31 janvier 2012

### Session de printemps

Inscription au test de niveaux :  
du 13 au 31 janvier 2013  
Test de niveaux (oral et écrit) :  
le 9 février 2013  
Réinscriptions et inscriptions  
définitives :  
du 03 au 28 février 2013  
Déroulement de la formation :  
du 02 mars au 30 mai 2013

### Session d'été (Formations intensives)

Inscription :  
du 18 mai au 06 juin 2013  
Déroulement de la formation :  
du 09 juin au 11 juillet 2013



## Interview avec des étudiants de français juridique

*L' interview qui suit concerne les étudiants de français juridique. Elle porte sur les motivations qui ont poussé ces étudiants à suivre ces formations.*

**Q1 :** Pourquoi avoir choisi cette formation plutôt qu'une autre ? Quel en est le mobile ?

**K.H :** Actuellement je travaille et en même temps je prépare une licence en droit. Cette spécialité est dépourvue de modules en français. Il y a une seule matière « terminologie », à raison d'une heure et demi par semaine, qui se fait en français. J'estime que c'est très insuffisant. Afin de maîtriser le français juridique et de combler le vide énorme qu'il y a en matière d'étude de droit en français, j'ai jugé utile de suivre cette formation. Ajoutons à cela ma grande curiosité qui me pousse à connaître tout ce qui concerne la formation d'un juriste.

**Q2 :** Quelles sont vos attentes de cette formation ?

**R.D :** Mon but c'est d'enrichir mes connaissances. Le droit n'a pas de frontières.

**Q3 :** Quel est la différence entre le français juridique et le français général ?

**M.N :** Pour être bref le français général est juste une connaissance de la langue française et le français juridique est un français de spécialité. Dans le cas de ma formation il s'agit du français de droit.

**Q4 :** En tant que juriste est-il important de suivre cette formation ?

**S.L :** Il est indispensable pour tous les juristes de faire cette formation du fait que le monde du travail que ce soit dans le public ou le privé exige des connaissances vaste en français juridique notamment les échanges commerciaux et différentes activités ayant relation avec les pays étrangers.

**Q5 :** En tant qu'étudiant en droit, trouvez-vous indispensable que le département de droit propose le module de français juridique ?

**F.L :** je trouve inadmissible et incorrecte que les études de droit soit uniquement en arabe et il est indispensable de réfléchir et de rajouter un module de français juridique.

*Propos recueillis par Allouache Lydia et Fawzi Iguennane Français juridique B2*

### Les formations lancées durant l'année universitaire 2011/2012

Français général	Anglais général	Anglais technique	Français juridique	Business English
N2 --N5	N1--N7	B1	B1--B2	B1--B2
15 Groupes	23 Groupes	02 Groupes	03 Groupes	04 Groupes

*(suite de Mon histoire avec le CEIL)*

Un jour au cours de ma deuxième année cursus, en rejoignant comme à l'accoutumé ma « place pédagogique », j'ai été apostrophé par une petite affiche placardée juste à l'entrée du Centre d'enseignement intensif des langues de l'université (CEIL), devenue depuis cet instant mon espace préféré de tout ce pôle universitaire. En jetant juste un coup d'œil sur l'annonce contenue dans le placard d'information, j'ai directement compris que c'était vraiment très intéressant de s'inscrire à l'une des formations proposées. Bien entendu la réglementation de ce Centre exige de passer par un modeste test de niveaux.

Le test écrit que j'ai subi ma permis de m'inscrire et d'accéder directement au niveau 4, ce qui me donne droit à une inscription en français juridique B1. J'ai donc réussi avec succès à cette étape obligatoire pour tout étudiant voulant faire des études très poussées dans le domaine du français de droit. Il y a lieu aussi de signaler que la mobilisation sans faille du personnel du CEIL a beaucoup contribué à nous encourager à perseverer dans notre formation. Ce personnel a une touche très particulière par rapport à d'autres employés des autres administrations, je dirai simplement qu'ils est compétent.

#### **Constat personnel :**

Arrivé à la fin de mon parcours (quatrième année) j'ai maintenant compris pourquoi les étudiants – sauf des cas et catégories bien précis – n'arrivent même pas à tenir une conversation correcte en langue étrangère, notamment en français dans leurs spécialités respectives. L'étudiant se contente uniquement de ses modules et de bibliographies en langue arabe, tout en ignorant ce qui l'entoure : une armada d'ouvrages en langues françaises et anglaises. Ajoutons à cela, le vide dans les emplois du temps : 18 heures par semaine de cours, TD inclus. Que fait-on des 26 heures restantes ? Sans compter les longs week end.

**Hocine KLIOUA (FJ B2)**